

VILLE DE BALLAN-MIÉ
8 383 HABITANTS
37 INDRE ET LOIRE
Recrute

Un(e) Directeur(trice) de l'accueil périscolaire maternel et Responsable ATSEM

A temps complet (H/F)
Cadre statutaire des adjoints d'animation – Catégorie C– titulaire ou contractuel

Votre mission sera d'assurer la direction de l'accueil périscolaire maternel et la responsabilité des ATSEM. Vous serez placé(e) sous la responsabilité du directeur du service éducation enfance. Vos activités seront les suivantes :

- 1 - Mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure
 - 1-1 Assurer la sécurité des temps périscolaires,
 - 1-2 Assurer la mise en place et l'évaluation des projets,
 - 1-3 Intégrer les projets de la collectivité dans son projet pédagogique (Carnaval, Quinzaine du Développement Durable, fête de fin d'année).
 - 1-4 Proposer des activités variées, de qualité et adaptées à l'âge des enfants."
- 2 - Encadrer l'équipe d'animation (10 agents) et les ATSEM (10 agents)
 - 2-1 Assurer le recrutement et l'accompagnement des équipes (formation, emploi du temps),
 - 2-2 Gérer les conflits,
 - 2-3 Gérer les remplacements, peut être amené à encadrer un groupe d'enfants en cas d'absence d'animateurs
 - 2-4 Impulser une dynamique d'équipe.
- 3 - Prendre en charge les missions administratives
 - 3-1 Assurer le lien avec les différents services (alerter en cas de danger)
 - 3-2 Assurer la responsabilité des PAI et du PPMS,
 - 3-3 Gérer les inscriptions, pointages, suivi budgétaire, achats nécessaires.
 - 3-4 Préparer et mener les réunions,
 - 3-5 Piloter le carnaval de la ville
 - 3-6 Etre responsable de tous les temps périscolaires (matin, midi, soir, mercredis)
- 4 -Veiller au bon accueil des publics
 - 4-1 Accueillir le public (enfants, parents),
 - 4-2 Assurer la sécurité morale, physique et affective de l'enfant
 - 4-3 Veiller au respect du matériel et des locaux
 - 4-4 Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité

Connaissances requises :

Connaissances du public 3-6 ans et des techniques d'animation
Règlementation liée aux activités de loisirs,
Connaître le règlement Intérieur et le PEDT
Connaissances des procédures d'urgence (alerte incendie, PPMS, etc...)

Savoir-faire :

Mettre en place et suivre le projet jusqu'à son évaluation,
Assurer la sécurité des enfants et des adultes,
Définir et mettre en œuvre le projet pédagogique,
Ecrire et diffuser les comptes-rendus de réunions,
Assurer un suivi avec la direction d'école,
Maîtriser les outils informatiques et le logiciel métier,
Apporter les soins nécessaires en cas d'incident
Communiquer de manière pertinente et équitable
Rendre compte

Savoir être :

Qualités relationnelles,
Qualités d'encadrement et de gestion d'équipe,
Esprit d'initiative et d'équipe,
Polyvalence,
Capacité organisationnelle, ponctualité, dynamisme
Discrétion,
Respect des règles, du matériel et des personnes.

Profil :

- Être titulaire du BPJEPS LTP ou équivalent
- Expérience souhaitée
- Permis B obligatoire

Spécificités du poste :

- Temps plein annualisé
- Prise de congés uniquement en période scolaire

Rémunération et avantages :

- Rémunération selon conditions statutaires, régime indemnitaire, prime de fin d'année
- CNAS
- Participation employeur pour complémentaire santé labellisée

Adressez lettre de motivation et CV détaillé à :

M. Thierry CHAILLOUX, Maire de Ballan-Miré

Hôtel de Ville

12 place du 11 novembre

37510 BALLAN-MIRÉ

rh@mairie-ballan-mire.fr